

Liste des délibérations du Conseil Municipal du 29 octobre 2024

L'an deux mille vingt-quatre, le 29 octobre à 20h30, le Conseil Municipal de la commune de MORLHON LE HAUT, dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire, à la Mairie, sous la présidence de Monsieur Philippe GUILHEN, Maire.

Nombre de conseillers en exercice : 13

08 Présents : GUILHEN Philippe, CASSEAU Patricia, CHAMBERT Bernard, GREZILIERES Julie, IMBERT Loïc, TROCHON Philippe, VECHAMBRE Muriel, VIARGUES-BRAVO Stéphanie.

**4 Procurations : BOUSQUIE Jacques a donné procuration à Philippe GUILHEN
CALVET Nicolas a donné procuration à Bernard CHAMBERT
JONQUIERES Magali a donné procuration à Loïc IMBERT
TRANIER Carole a donné procuration à Philippe TROCHON**

1 Absent Excusé : CABRIT Simon

Secrétaire de séance : Mme VECHAMBRE Muriel

Date de convocation : 23 octobre 2024

date d'affichage : 30 octobre 2024

N° Délibération	OBJET	Décision du Conseil
2024 028 et 2024 028 BIS	Adoption du Rapport sur le Prix et la Qualité du Service public d'assainissement collectif 2023	Approuvée
2024 029	Redevance du service d'assainissement collectif à compter du 1 ^{er} janvier 2025 – délibération ajournée	Ajournée
2024 030 et 2024 030 BIS	Renouvellement de la convention avec le CDG 12 en vue d'un accompagnement pour la retraite et l'invalidité de la CNRACL	Approuvée
2024 031	Création d'un emploi permanent de secrétaire général de Mairie des communes de moins de 2000 habitants	Approuvée
2024 032	Autorisation de signer une convention de mise à disposition de la salle polyvalente de la commune de MORLHON LE HAUT avec le club M2V Basketball 12 (association extérieure)	Approuvée
2024 033	Autorisation de signer une convention de mise à disposition du terrain de football de MORLHON LE HAUT et ses annexes avec l'Union Sportive du Bas Rouergue (U.S.B.R – association extérieure)	1 abstention
2024 034	Autorisation de signer une convention de mise à disposition du terrain de football de MORLHON LE HAUT et ses annexes avec l'Ouest Aveyron Football (fusion des clubs de football Villeneuve - Toulonjac - association extérieure)	9 contre